

Étude caractériologique de Mère Marguerite Bourgeoys d'après douze documents autographes de 1651 à 1695

Volume 20, numéro 1, juin 1966

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/302542ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/302542ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (imprimé)

1492-1383 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

(1966). Étude caractériologique de Mère Marguerite Bourgeoys d'après douze documents autographes de 1651 à 1695. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 20(1), 75–107. <https://doi.org/10.7202/302542ar>

DOCUMENTS INÉDITS

Étude caractériologique

de

Mère Marguerite Bourgeoys

d'après

douze documents autographes

de

1651 à 1695

GENÈSE D'UNE ÉTUDE GRAPHOLOGIQUE

sur

MARGUERITE BOURGEOYS

Au cours d'une retraite prêchée à Nicolet, en 1964, un religieux Carme, parlant de saint Jean de la Croix, en présenta le caractère étudié par une experte en graphologie, Suzanne Bressard, de Paris.

Une Sœur de la Congrégation de Notre-Dame eut alors l'inspiration de proposer à la directrice du Centre Marguerite-Bourgeois, de faire entreprendre une semblable étude sur la fondatrice de la Congrégation de Notre-Dame, la bienheureuse Marguerite Bourgeois. Elle communiqua aussi à la directrice l'adresse d'un intermédiaire compétent, le révérend Père Élie, du Carmel de Paris.

Une brève correspondance avec ce religieux, qui ne pouvait plus retracer Mlle Bressard, aboutit quand même à un heureux résultat : mise en relations avec la direction de l'International Psycho-Service de Paris, hautement recommandé. Madame A. Roque, directrice de l'Institut, acceptait d'étudier le caractère de Marguerite Bourgeois d'après une série de documents échelonnés sur une période de quarante-quatre années (1651-1695).

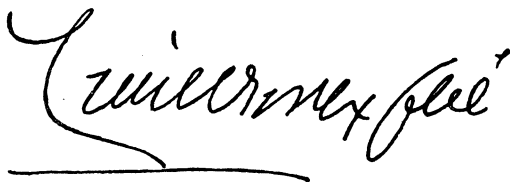
En novembre 1965 le travail était remis au Centre Marguerite-Bourgeois. Grâce à la bienveillance de M. le chanoine Groulx, ce travail paraît en primeur dans sa *Revue* et nous lui sommes profondément reconnaissantes qu'il en écrive la présentation.

Les Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame

par SŒUR SAINT-DAMASE-DE-ROME
(MARIE-ANNE GAUTHIER-LANDREVILLE)

PRÉSENTATION

Nous publions, sur Marguerite Bourgeoys, quelques documents d'importance majeure. Cette femme aura été l'un des grands personnages de notre histoire. A la Ville-Marie de son époque historique elle a prêté son assistance. En fondant une sorte d'école ménagère au profit des "Filles du Roy", elle a préparé quelques-unes de nos mères de famille. Elle s'est faite institutrice; elle a été la première à fonder nos écoles de campagne. Elle nous a laissé l'exemple d'une sainte fille de Dieu. C'est plus qu'il ne faut pour que l'histoire canadienne lui accorde une place de choix.

A handwritten signature in cursive script, reading "Lionel Groulx", with a horizontal line underneath.

LIONEL GROULX, ptre

**LE VRAI PORTRAIT
DE MARGUERITE BOURGEOYS
DÉCOUVERT EN 1963**

Ce que nous croyions être le vrai portrait de la bienheureuse Marguerite Bourgeoys a cessé d'exister. Le canevas primitif, débarrassé des retouches et des repeints accumulés depuis plus d'un siècle, révèle maintenant l'authentique portrait peint par Pierre Le Ber, le 12 janvier 1700, immédiatement après la mort de la Bienheureuse.

La restauration fut confiée, en 1963, à Edward O. Korany de New York. A cet artiste-restaurateur de renommée internationale, l'histoire de l'art canadien doit la découverte d'une des toutes premières peintures de notre héritage artistique.

Amateur et primitif, Le Ber ne s'inspire d'aucune école, mais ses limitations techniques sont compensées par une force descriptive peu commune, due à une rare compréhension intuitive du sujet.

Le portrait résume quatre-vingts années d'une vie entièrement vouée à l'exercice de la charité. La perfection et l'exactitude de la synthèse se trouvent attestées dans ce jugement non moins éloquent que bref de l'artiste-restaurateur: **COMPASSION.**

La toile originale mesure 19" x 24".



*Le vrai portrait
de la bienheureuse Marguerite Bourgeoys
fondatrice de la Congrégation de Notre-Dame de Montréal
1620 - 1700*

1 — 1651, 26 octobre

Inventaire, après décès, des biens d'Abraham
Bourgeois.

Archives de l'Aube, 2 E 6/37

Claude Bourgeois, notaire

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50

2 — 1666, 27 décembre

Reçu donné à M. Le Duct, marguillier de l'église de Ville-Marie pour 80 livres paiement de "blanchiture" et autres besognes de l'église.

Archives du Collège Sainte-Marie, Montréal.

3 — 1670, 8 février

Reçu donné à Monsieur de La Brie, marguillier de l'église de Montréal, pour cent livres paiement de blanchissage de linge de l'église.

Archives du Collège Sainte-Marie, Montréal.

4 — 1683, 15 décembre

Quittance concernant un terrain de cent livres reçues des Hospitalières pour un terrain de 9 arpents acheté de la Congrégation de Notre-Dame.

Copie photographique — Original perdu.

2 — 1666

3 — 1670

4 — 1683

Je Confesse avoir esté de Monsieur Le duc Marguilliez
de Languedoc de ville Meise La somme de quatrevingt livres
pour la Blanchisserie et autre ouvrage de Languedoc le 4
4 octobre 1666 de la quelle somme je me suis payé Comptes
fait le 27 desmois 1666 Marguerite Couzgroys

Jay esté de Monsieur de La Brie Marguilliez
de Languedoc de Montival La somme de deux
cents livres pour une année de Blanchissage et fasson
de Languedoc le 4 octobre 1669
fait le 8 Mars 1670 Marguerite Couzgroys

Jay Veu des Religieuses Hospitalières de Montival
La somme de deux cents livres pour la nourriture de neuf
personnes de frize qui sont parties d'une Confession de
laquelle appant de Monsieur de Montival
depuis les dix neuf ans de frize JOURNAL Les
dix neuf ans de frize et JOURNAL Les
dix neuf ans de frize par le duc de La Conze
fait le 15 desmois 1683 Marguerite Couzgroys

5 — 1685, 3 décembre

Mémoire extrait du bail à ferme passé avec
Martin Foisy.

Archives judiciaires de Montréal
(*Adhémar notaire*)

La Maison Consistant de deux Chambres avec deux portes de Ceste de la par
 avec deux portiers et serant fermant a Clef un vest. de la par de
 barant un petit Cabinet avec un porte par tout la garnie et la Cour fermant
 a Clef avec deux portiers trois Chais garnis de toiletes planchis parz les
 toitures et vestibly deux Cabinets dans les deux Chambres
 un balcon avec sans deux portes et Chais sans planchis sur tout y a des plan
 ou tables de bois de la Cour qui est entourée de mur
 Le Jardin avec de deux portes et de
 La garnie avec les deux grandes portes et le jardin avec les portiers
 fermant a Clef
 totale ou il manque de porte de la Cour Le jardin qui nous devons faire
 la font et part de quoy nous avons des portes pour l'entrée et l'issue au Vest
 une partie de la Cour a voir la chaise et chaise de fer
 4 assants de garnies en deux parties
 2 assants qui ont été perdus ou qui ont été de la Cour

fondy. sur une de deux années au grand feu de la Cour de la par
 un peu que l'on nous a été donné par le fait que nous
 de Messieurs du Parlement de Paris, qui a été un
 six individus, un homme et femme, qui ont été les
 choses y mentionnées, les uns ont été mis y de la par
 par les plus vobis Convois pour les rendre a
 par le Bureau des Indes et du Commerce le 12 de
 l'année fait en l'année de l'année 1685. —
 Marguerite Garreau et Marie Rassin

BASSON
 notaire

6 — 1687

Copie autographe d'un contrat de l'école
Sainte-Famille, Île Saint-Laurent (Île-d'Orléans).

*Archives de la Congrégation de Notre-Dame,
Montréal*

N^o 34
 prouvent Pierre Ingres Notaire Royal en la
 ville de Québec en la Nouvelle France et de son
 son signé furent présents en leur personnes M^{rs}
 de Villezay premier Conseiller au Conseil Souuerain
 de cette ville au nom et comme faiseur en cette
 partie pour Monsieur François Gethelot Couste et
 seigneur de Lisle St Laurent Secrétaire des Cou
 mandemens de Madame La Duchesse d'Orléans par
 et Messieur François Lamy prestre Curé de la Ste
 famille dans la dite Ville d'autre part et pour
 M^{rs} de la Congrégation de N^{re} Dame de Montcal fait et
 et stipulant aussi en cette partie pour leurs ames
 M^{rs} de la dite Congrégation de N^{re} Dame de Montcal
 habituelle et demeurant en la dite Ville St Laurent
 d'autre part les quelles parties ont fait les festes et
 accord en après mentionner cest a sçavoir que comme
 ainsi soit que le dit sieur Lamy eust proposé au
 sieur de Villezay le dessein quil auoit de batisse une
 maison pour Loger quelqueunes des filles de la dite
 Congrégation afin de leur faire a l'education des
 jeunes filles de la dite Ville et le dit sieur de
 Villezay audit nom et sous le Roy y eust donné
 signés Gethelot auoit soustenu et approuué le dessein
 et en conséquence audit nom accordé en accord
 de terre fait pour batisse et aloir la dite maison
 qui pour faire ledit emplacement Commença

7 — 1689, 16 juillet

Copie d'un contrat de concession à André Cire
dans le fief du Bon-Pasteur sur l'Île-Jésus.

Archives du Séminaire de Québec
Seigneurie 49

par devant les notaires Apoyans de la piece et signonere de l'Esle
 de Montreal en la Nouvelle France sous bonques et personnelles Seigneurs
 Illustres Messieurs Messieurs Supérieurs des dits Seigneurs de la Congregation des
 dits Seigneurs en dit Montreal assisté de Messieurs de la dite Congregation
 de la dite Congregation et de demourants, lesquels en la qualite de
 preside de l'Esle et confesse avoir donne et confesse a l'Esle de Caus et
 autres Seigneurs a rendre s'es habitant de l'Esle Jesus du present en
 cette ville de Montreal a ce present et acceptant pour luy les boyz
 et ayant cause a l'Esle de Caus et autres Seigneurs de l'Esle de l'Esle
 Jesus en la Seigneurie du Roy pasteur apachant a la dite Congregation
 a peudes et Communes trois arpens de bois a la Seigneurie Concession
 de l'Esle Seigneurie du Roy pasteur dont chacun est de pres les dits
 arpens de bois en montant sur vingt arpents long sur un arpent
 carré de Nord ouest sur le bord de l'Esle de bois de l'Esle de la Seigneurie
 des preziers tenant d'un costé a la dite Seigneurie Concession et d'autre a celle
 de Louis Legot pour des dits bois pour faire et disposer par le dit Seigneur
 des boyz et ayant cause en toutes propriétés et aux charges d'Esle et d'au-
 tres Seigneurs et non autrement, cest a s'avoiz de l'Esle Seigneurie
 et les Meuz en Callons de faire fin et l'Esle des Seigneurs du Roy en
 present Contract: faire rendre les grains au moulin de la dite Congregation
 en la dite Esle Les qual y en aura un de confesse) apour de Confession
 des dits grains et demande arbitraire souffrez les dits Seigneurs et
 Messieurs qui les dits Seigneurs de la Congregation tiennent a propos
 comme aussy peudes de bois de chauffage et autres dont elle peudes
 avoir besoin mesme pour le Roy public de l'Esle Seigneurie sans pour se
 luy paier aucun chose, le pour le dit Esle les dits boyz et
 arants ^{ceux} ~~seigneurs~~ Caus sur Caus les dits Seigneurs pasteurment Concession en

8 — 1691, 24 juillet

Copie d'un procès-verbal concernant une propriété à Pointe-Saint-Charles.

*Archives de la Congrégation de Notre-Dame
Dépôt général*

9 — 1692, 7 octobre

Contrat de vente, des sœurs de la Congrégation de Notre-Dame à Charles Normand, d'une maison qu'elles possédaient à la Haute-Ville, Québec.

Divers autographes : *Notaire Genaple*
 Marguerite Bourgeois
 Monseigneur de Saint-Vallier
 Ursule Gariépy

Monsieur Buisson, ptre, signe aussi le document, mais sur une autre page.

Collection Gagnon
Bibliothèque municipale de Montréal

et autres feues de la dite Congregation
lesdites feues se signent par leur signature
à leur Houx No^o ala minute

J. M. P. L.

N^o 60 — Sa^o Jean de La Masse Agri^o — onsignant
Coley de Carre, qui nous a donné en de la grandeur dont Charles
le Hocourt a agri^o de la dite ville de Québec sur un terrain d'environ
deux arpents de terre qui sont mille six cent cinquante
et deux de Mazguéville sans profit. Et
appréhension sur la venue de l'Etat et le dit agri^o fait
contre une maison de l'Etat de la ville nous avons obtenu
des ordres de l'Etat de Québec et de la ville de Québec
dont que nous pouvons avoir toutes nos successeurs
sur ledit emplacement et le dit agri^o est à la
bonne ville de Québec ce 5 octobre 1692
Jean Edme de Québec

J'ai reçu de Charles le Normant la somme de
deux mil cinq cents dix livres pour la vente de la
maison et le terrain qui en dépend, situés à la haute
ville, et nous donne par le seigneur de Québec
dont ce le dit agri^o fait à Québec le 1^{er}
juin 1697. Louis de Québec

10 — 1693, 4 juillet

Prière composée par Mère Bourgeoys

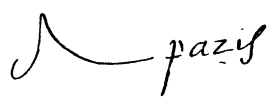
*L'original est conservé à la salle du Conseil
Général de la Congrégation de Notre-Dame.*

11a) — 1695

Suscription de la lettre.


 Monsieur

Monsieur troyen supérieur du
 séminaire St Sulpice faubourg
 St germain


 N. Paris

11b) — (1695)

Lettre à Monsieur Louis Tronson, supérieur
 du Séminaire Saint-Sulpice à Paris.

Original perdu

*Archives de la Congrégation de Notre-Dame,
 Montréal*

Monsieur

La facilité de vous écrire que vous m'offrez lay
 passe m'a donné la liberté de vous faire savoir les motifs
 qui ont porté à faire l'établissement de la Congrégation à
 Montréal; et comme j'apprends que vous avez la Gazette de
 travaillez aux Anglois qui y doivent servir, je passe sur ma
 répugnance pour vous faire savoir les fins de cet Institut...
 Monsieur Grandet qui me voulut bien prendre sous la direction, me dit
 un jour, que M. de Ségur avait laissé 3 états de filles pour servir
 et servir les filles; que celui de Ste. Madeleine étoit rempli par les Carmélites
 et autres Religieuses, et celui de Ste. Marthe par les Religieuses Claustrales qui
 servent la paroisse; mais que celui de la vie voyageuse de la Ste. Vierge
 ne l'étoit pas, et qu'il falloit l'honorer... Je crois que pour honorer cet état de
 la vie voyageuse de la Ste. Vierge il faut que les sœurs soient filles de paroisse;
 qu'elles soient gouvernées par les Sœurs, que les derniers Sacraments leur soient
 administrés par l'Ordre de la paroisse, qu'elles y aient une sépulture et y soient
 enterrées, comme aussi une messe pour y assister avec les scoliers aux grand'-
 messes, Vespres et saluts, et y communier quelquefois - qu'elles ne chantent ni
 grand' messe, ni Vespres, dans leur église, mais seulement quelques Motets
 aux messes basses et aux Jours qui sont jugés à propos; que dans la
 maison les sœurs soient égales, on sorte que la Supérieure a peu d'administration
 put être cuisinière, ou occupée à tout autre employ auquel elle sera
 trouvée propre; et la cuisinière être Supérieure, ou être employée
 aux gros ouvrages. Le tout pour quitter la vie et les vices de la Ste.
 Vierge. tout cela ne m'empêchera pas d'être bien content de tout ce
 qui sera fait. C'est tout mon desir que Dieu soit servi dans cette Communauté.

Je suis avec tout le respect qui me sera possible

Monsieur

Voire plus obligée et obéissante
 servante Marguerite Bourgeoys

12 — 1695, 2 octobre

Lettre à Monseigneur de Saint-Vallier, en France cette année-là.

Les quelques lignes entre la vedette et le corps de la lettre sont de Monseigneur de Saint-Vallier.

Archives de Saint-Sulpice, Paris.

IPS
INTERNATIONAL PSYCHO-SERVICE

[16 nov. 1965]

Ma Révérende Mère,*

En vous renvoyant cette modeste contribution à votre travail sur votre sainte Fondatrice, je ne saurai assez vous remercier de m'avoir permis de la rencontrer.

Tout cet été, j'ai vécu en sa compagnie dynamique et si maternellement protectrice. Et si j'ai pu écrire ces quelques lignes sur elle, je souhaite que ce soit sous sa direction.

Me permettez-vous d'envoyer une copie à Monsieur Morin de Troyes, qui m'a si aimablement envoyé une photocopie.

Les vôtres vont être soigneusement emballées et vous seront retournées. J'espère que la douane ne les retiendra pas aussi longtemps qu'à l'aller.

J'espère que ce travail correspondra à votre attente et, en vous redisant ma joie de l'avoir mérité, je vous prie de croire, Ma Mère, à mes sentiments respectueux et dévoués.

A. J. ROQUE

277, rue St-Honoré - PARIS VIII - OPE. 82-31 - C.C.P. - PARIS 7064-24

** Cette lettre est adressée à Sœur Saint-Damase-de-Rome, c.n.d., directrice du Centre Marguerite-Bourgeoys.*

INTERNATIONAL PSYCHO-SERVICE

Ma Révérende Mère

En me renvoyant cette modeste contribution à votre travail sur votre Sainte Famille - je ne saurais sans me vanter de m'offrir permis de la remercier.

Tout cet été, j'ai vécu en la compagnie dynamique et si merveilleusement productive - Et si j'en pu écrire les quelques lignes sur elle - je souhaite que ce soit sous la direction -

Me permettez-moi d'envoyer une copie à Monsieur Monseigneur de Troyes, qui m'a si aimablement envoyé une photocopie -

Les vôtres ont été si joliment emballés et vos remerciements - J'espère que le donateur ne les retiendra pas aussi longtemps qu'à l'aller.

J'espère que ce travail correspond à votre attente et en vous remerciant ma mère de l'ami mérité, les bons souvenirs, ma mère, et mes sentiments respectueux et dévoués.

AS Rogue

I P S
INTERNATIONAL PSYCHO-SERVICE

Paris
25.11
1965

MARGUERITE BOURGEOYS

Une écriture forte, au relief si accusé qu'on la dirait sculptée; la tension y est à son paroxysme et la sérénité dans sa plénitude, et cela, curieusement, très vite, comme si la vie spirituelle de Marguerite Bourgeois avait été déterminée et fixée très tôt, sans progression ultérieure.

Le registre de 1651 porte déjà cette marque bien personnelle et de la nature humaine, il ne reste presque plus rien à purifier. Elle est prête; dans les écrits postérieurs c'est un esprit surnaturel qui conduit.

La construction du graphisme évoque le menhir ou la voûte romane. La pression forte et nuancée est d'un équilibre si complet qu'on y retrouve, dans une proportion harmonieuse, les quatre éléments primordiaux.

C'est le FEU qui parle le plus haut, mais flamme de cierge qui s'allonge et éclaire, et non pas feu dévorant. C'est lui qui appuie et colore les verticales, qui dresse les hampes vers le ciel.

L'EAU, une eau pure et fraîche, Ma Sœur Eau, vient tout de suite après en complémentarité du feu. C'est la douceur des courbes, la sensibilité discrète des déliés; elle représente l'âme et a considérablement envahi l'écriture en fin de vie.

La TERRE est bien présente, solide, presque massive, encore qu'avisée dans le réalisme et l'énergie de l'action. C'est la pierre angulaire qui a permis au Feu et à l'Eau de s'affronter sans se détruire. On la trouve partout dans le dessin vigoureux et carré, dans ces R en Z, dans ces angles ou ces cercles si parfaitement précis et fermes.

Enfin l'AIR, qui est Esprit et "souffle où Il veut", a allégé, aéré l'écriture, et lui a donné son dynamisme mystique et, en toutes circonstances, son inspiration juste.

Il y a, dans cette écriture, alliance de l'énergie et de la tendresse à un degré peu commun.

Mais il y a aussi une rare *intelligence*. L'esprit était large, réaliste et logique. La tournure d'esprit s'apparente aux raisonnements masculins: après une observation précise, concrète, complète des faits, l'opinion est émise ferme, nette, objective, mais définitive. Il n'y a pas une trace de passion dans le jugement, et il n'y a pas à revenir sur ce qui a été dit. Le ton pourrait paraître entier et autoritaire, mais c'est qu'elle était tellement sûre d'être dans le vrai et aussi tellement peu concernée elle-même, d'où cette fermeté détachée. Mais cela n'excluait pas une grande attention aux opinions d'autrui et une ouverture totale dans la discussion.

L'*imagination* est vivante, fertile, mais toujours utile; pas la moindre trace de rêve, ici, ni de fantaisie. Tout est ordre, mesure, méthode, mais ordre harmonieux, mesure décidée (nous dirions "engagée") et méthode souple. Elle ne devait pas

manquer de repartie, ni d'une certaine forme d'humour qui s'est estompée avec l'âge, mais qui était émanation drue et savoureuse du terroir.

Elle voyait loin, elle voyait juste, mais était-ce bien elle qui parlait et agissait ? Tant elle mettait de simplicité à s'effacer, à ne rien dire qui puisse être mal pris ou mal compris. A tous elle parlait le langage de tous, veillant seulement à revenir à la charge, à mieux expliquer, exhorter, prouver, afin de transmettre une idée précise.

Il faut insister sur son *amour du détail juste*, dans un ensemble bien préparé et cohérent. Rien d'improvisé avec elle, encore que ses initiatives soient opportunes et rapides, mais un excellent sens prévisionnel qui la faisait prudente et économe à bon escient. Et la charité défaisait tout, épuisant énergie et provisions, ce dont elle n'avait cure.

L'absence d'inquiétude est remarquable. Cette femme pratique, avisée, les pieds solidement enfoncés dans les sillons quotidiens, avait des conceptions hardies, neuves, mais non pas aventurières, car on s'apercevait qu'elles collaient immédiatement à la réalité du lendemain et qu'elles étaient indispensables.

C'est cette action qu'il faut étudier de près, car elle s'y est jetée avec *intrépidité* et un *courage indomptable*.

Rien ne peut entamer, entraver, désarmer cette écriture de chevalier qui ne ménagera jamais sa personne physique soutenue par une superbe vitalité, qui s'est faite moins nerveuse, moins réagissante au cours des ans, mais ne s'est jamais démentie.

C'est à peine si on peut deviner l'usure dans les écrits les plus tardifs et cependant elle a dû reculer au-delà du possible l'effort quotidien.

Pas de surmenage inconséquent, l'organisation est trop bonne, pas de gaspillage de forces dans cette *nature saine et raisonnable*, mais la générosité la plus totale qui l'a toujours

fait s'oublier totalement. Ses satisfactions légitimes, repas, confort ne comptent plus ; elle a très vite et absolument maté son corps.

Cette *volonté sans failles*, sans hésitations ni faiblesses l'a soutenue, mais a surtout bien servi son entourage qui devait spontanément s'appuyer sur elle et en attendre tout.

Elle a *le geste de la femme forte* qui porte, et porte encore ses enfants, sans qu'il y ait la moindre nuance possessive et abusive, mais seulement l'aide inconditionnelle, constante, spontanée, alors même qu'elle s'est effacée et cachée dans le groupe.

Elle reste celle qui tient.

Et le graphologue peut affirmer qu'elle tenait bien, dans tous les sens du mot. Elle tenait debout, face à l'adversité, seule, droite, sûre d'elle parce que mue par l'Esprit. (Cette vaillance n'a rien d'humain, c'est celle de l'âme missionnée).

Elle tenait d'une main ferme (la Règle étroite) car elle était consciente de ses responsabilités, elle ne voulait rien perdre, rien détourner de ce qui lui était confié. On pouvait la trouver exigeante et intransigeante, mais ce n'est qu'une forme d'Absolu chez elle car, au contraire de ses dires, on ne peut, en rien, trouver son écriture "étroite". Le mouvement est souple, abandonné à l'inspiration et aux accidents du terrain, il permet une adaptation raisonnée, gaie aussi. Aucune sévérité ici. Irrésistiblement attirée par ce qui est grand et beau, elle veut y attirer les autres, mais ce sera par l'amour et non par la crainte.

Un *amour chaud*, manifesté *sans gêne mais avec retenue*, et *comme en dehors d'elle-même*. Elle aimait sur terre par procuration. Elle n'était que la main qui rassure, que les lèvres qui sourient ou appellent, et devait intérieurement se faire proche d'être si piètre exécutante, car son oubli de soi était réel.

Elle s'est attachée très fort, très fidèlement, très maternellement, mais comme en dénouant à mesure les liens sensibles,

pour garder les mains ouvertes et tendues à tous les nouveaux venus.

C'était *une passionnée*. La vigueur du trait l'affirme, et une sensibilité aiguë surgit dans les moments de grande émotion ou d'inspiration. A ce titre, la prière de 1693 est éloquente, nulle part ailleurs on ne retrouve cette vibrance, ni ce rayonnement affectif. Mais elle a su se cacher derrière un comportement discret et uni.

Son geste était *rapide et calme*, toujours parfaitement sobre et efficace. L'essentiel est vu, dit, exécuté, mais la part et la liberté de chacun sont intégralement respectées. *Une conviction et un zèle contagieux, mais ni autoritarisme ni pression*: elle sait que toutes les routes convergent dans l'Infini et que chacun a son propre sentier à découvrir et à suivre. Le sien lui a été donné ou imposé avec une évidence et une intransigance presque implacable, mais elle y obéit dans l'heure et c'est vertigineux de voir cet abandon coexistant avec cette volonté d'action si fougueuse. Elle a pu dire pleinement: "Ce n'est pas moi qui agis..." Et cela sans retour sur soi, ni reprise, ni retard.

Avec cette intensité d'émotion et d'énergie, on peut supposer qu'il y a eu des combats intérieurs, et qu'ils furent rudes. Mais c'est un autre aspect de cette *femme étonnante*: d'être tout à la fois limpide et secrète, absolument franche, loyale, directe, ne mâchant pas ses mots à l'occasion, ne celant pas ses intentions, ouverte à tous, en confiance et en amour. Et en même temps, taisant avec une extrême rigueur ce qui n'est pas indispensable de faire connaître. De ce qui se passe intérieurement, rien ne transperce ni ne peut se déduire. Son attitude restera égale, vigilante, active; ses propos opportuns et équilibrés.

Rien ne vient trahir la peine, le poids, le doute qui la torturent. Et pourtant le dernier texte soumis (1695) a un écrasement, des brisures qui parlent. Marguerite Bourgeoys souffre. Une souffrance riche, féconde, qui constitue pour sa générosité un trésor inépuisable. *Elle avait choisi l'infini de Dieu*, elle se heurte aux limites d'une Maison ou d'un corps

affaibli, et elle souffre... Et c'est alors que les traits de son visage, si fortement accentués, rejoignent son geste graphique, évocateur de cette personnalité authentique.

Elle n'est plus qu'une belle âme, ou belle flamme, toute donnée à Dieu, à sa Congrégation qui est vraiment sa chair et son sang, et à tous les autres, mais seule, indiciblement seule.

A. J. ROQUE

16 nov. 65